



Réparations d'un plafonnier

Par **Seb2ag**, le **03/11/2009** à **14:36**

Bonjour,

Je suis actuellement en location vide et j'ai un soucis avec une lampe. En fait, il s'agit d'un plafonnier avec trois spots (déjà en place au moment de mon emménagement) . Le problème est qu'un seul spot fonctionne, les deux autres ne fonctionneront pas. Par ailleurs lors de mon état des lieux, il y avait déjà une ampoule qui ne fonctionnait pas. J'ai bien sur remplacé les anciennes ampoules par de nouvelles.

J'ai lu qu'il était à la charge du locataire de changer les ampoules mais dans mon cas, c est le plafonnier qui ne fonctionne pas.

Alors ma question est : est-ce au locataire que je suis de remplacer le plafonnier ou le faire réparer si cela est possible.

Merci d'avance

Sébastien